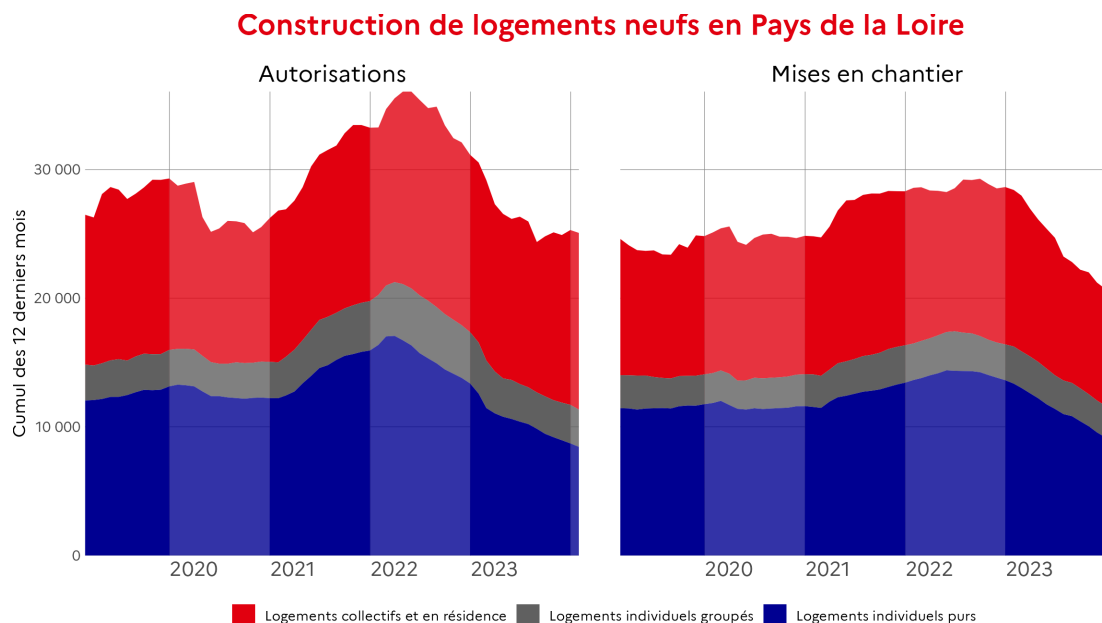


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Janvier 2024 : les mises en chantier sont les plus faibles  
depuis le début du siècle



La construction de logements neufs est entrée en crise il y a environ un an. Elle est marquée par la chute des permis de construire et des mises en chantier dans les treize régions de métropole. Plusieurs facteurs y contribuent : le ralentissement économique, la hausse du prix des matériaux, la pénurie de main d'œuvre, le durcissement de l'accès aux crédits immobiliers, l'objectif « zéro artificialisation nette », etc.

Dans les Pays de la Loire, entre février 2023 et janvier 2024, 25 100 logements ont été autorisés à la construction. Ce volume est en baisse de 18 % par rapport aux douze mois précédents. Un recul supérieur (- 23 %) a été enregistré au niveau national. Dans la région, après avoir atteint son point bas en août 2023 (24 400 logements autorisés en cumul annuel), le nombre de permis s'est très faiblement redressé, peut-être sous l'effet de la légère baisse des taux immobiliers au cours des derniers mois.

Le recul des délivrances de permis a été observé dans quatre départements de la région (de - 8 % dans le Maine-et-Loire à - 56 % en Sarthe). La Mayenne s'est distinguée avec une progression de 15 %. Les logements individuels ont accusé les plus fortes baisses : - 33 % pour les maisons individuelles pures et - 27 % pour les maisons individuelles groupées, contre seulement - 2 % pour les logements collectifs.

De février 2023 à janvier 2024, 19 700 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en chute de 31 % par rapport aux douze mois précédents. Depuis l'an 2000, il s'agit du cumul annuel le moins élevé mais également de la plus forte diminution. En France, la baisse a été un peu moins importante (- 25 %). Dans les Pays de la Loire, aucun département n'a échappé à l'effondrement des mises en chantier, de - 22 % en Mayenne à - 39 % dans la Loire-Atlantique.